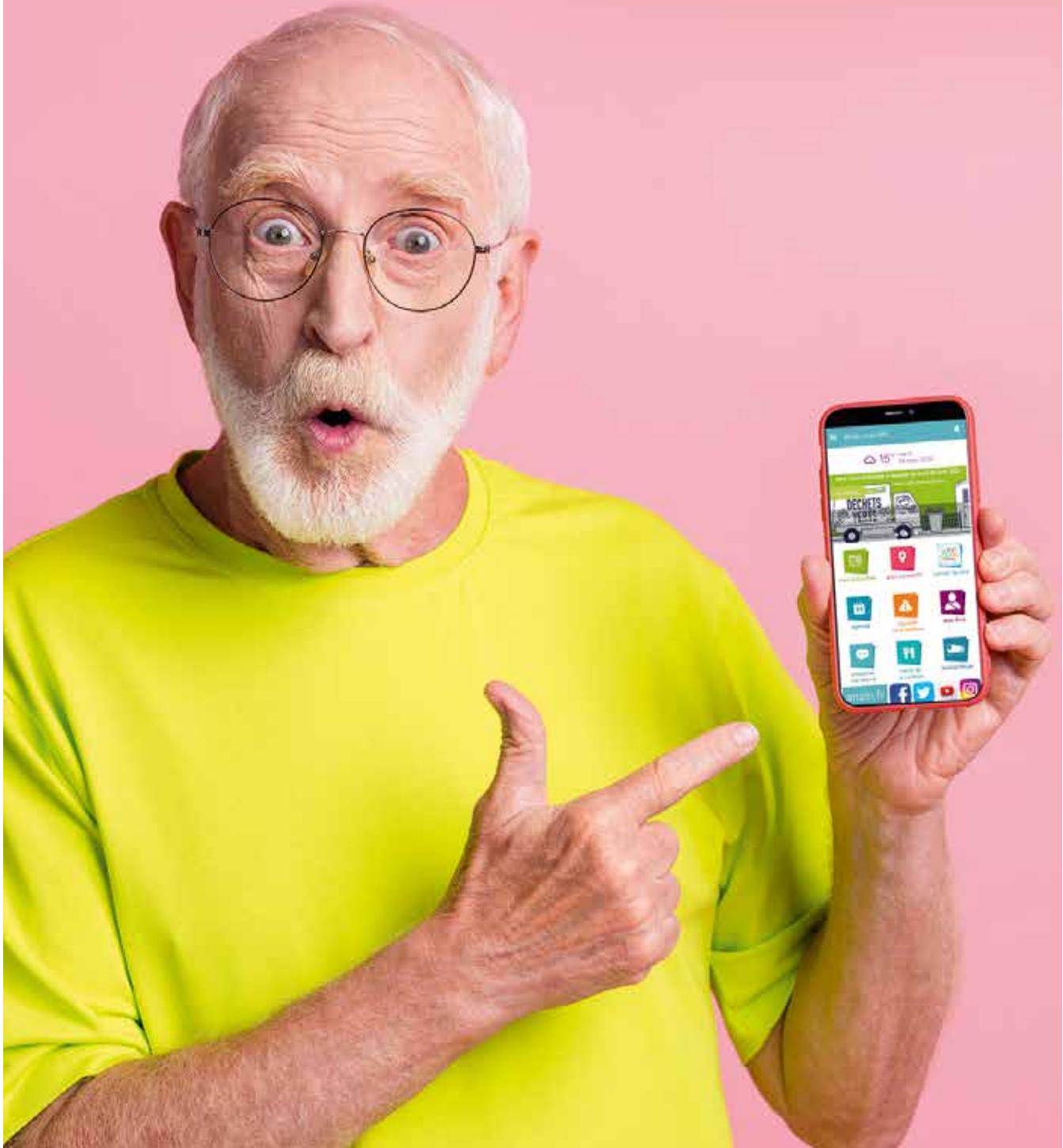


ANZIN'MAG

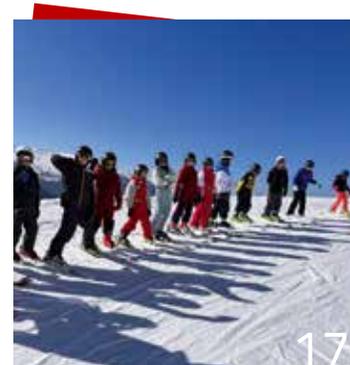
votre magazine municipal d'informations

- p.7 **Participez au concours des maisons et jardins fleuris**
- p.12 **Les Anzinois solidaires de l'Ukraine**
- p.18 **Les Anzinades, nouvel événement de l'été**



**Vos services publics
à l'heure du numérique** p.20

SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

10 L'INTERVIEW
▪ Maryline Blairon

11 EN IMAGES
▪ Les Noces d'or

14 VIE ANZINOISE

- Solidarité Ukraine
- Subventions aux associations
- Nouvelle agence Pôle Emploi
- Service Commerce
- African Streets
- Kadeco
- Aide au loyer
- Union du commerce anzinois
- Bye bye grise mine
- Prêts pour l'école
- Retour sur les ALSH d'hiver
- Classes de neige
- Les Anzinades
- Concours dessins et photos

20 DOSSIER

- Vos services publics à l'heure du numérique

26 VIE PRATIQUE

- Inscriptions dans les écoles

27 CADRE DE VIE

- L'enherbement des cimetières
- 1 million d'arbres
- Les chantiers

30 VIE CULTURELLE

- L'Atelier bleu
- Coups de cœur médiathèque

31 TRIBUNES



**Pierre-Michel
BERNARD**
Maire d'Anzin

Je suis fier de la solidarité des Anzinois

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Alors que nous pensions pouvoir bénéficier de jours meilleurs, de par l'évolution de la crise sanitaire que nous connaissons depuis 2 ans, la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine avec toutes ses atrocités nous a tous choqués et marqués profondément. Différentes actions ont été mises en place pour marquer notre soutien et notre solidarité auprès du peuple ukrainien et nous accueillons depuis peu une famille sur notre ville et bientôt une seconde.

Un grand merci aux nombreux habitants qui ont répondu présents lors de notre manifestation de soutien sur la place Roger Salengro et lors de nos différents appels aux dons.

La **Solidarité Anzinoise** s'est encore largement manifestée et je peux de nouveau être vraiment fier de vous.

La vie reprend son cours et les chantiers avancent bien

La vie locale se poursuit avec nos nombreuses associations et votre équipe municipale a décidé, contrairement à d'autres communes, de poursuivre son soutien financier et technique.

Nos nombreux bénévoles méritent toute notre considération et la levée des restrictions sanitaires va leur permettre de proposer à nouveau les animations que nous connaissions avant ce « fameux » mois de mars 2020.

Les différents chantiers se poursuivent sur notre ville, tant à la Bleuse Borne qu'en centre-ville.

La résidence pour personnes âgées portée par la SIGH sur Valmont devrait être terminée pour cet été et les premiers logements mis à disposition courant septembre.

Les **travaux de réhabilitation** de la mairie vont entraîner une réorganisation de ses services d'accueil durant les mois de mai et juin et la fermeture de l'accès actuel. L'entrée se fera par la grande porte de l'ancienne mairie et je tiens tout de suite à nous excuser pour les désagréments engendrés par ce chantier.

Anzin, ville attractive et dynamique

Notre attractivité se poursuit avec de nombreuses demandes de logements sur notre ville et l'installation de nouveaux commerçants.

Pour moderniser notre image, **une nouvelle identité** de la ville vous sera dévoilée lors d'une journée festive le 1^{er} juillet et votre Anzin'Mag sera également revisité.

Les beaux jours arrivent et annoncent les nombreuses animations municipales. Les premières d'entre elles seront les **Jardinades** du 20 au 22 mai dans le Parc Dampierre et la **Fête des voisins** le 20 mai, qui animera les différents quartiers de la ville.

Le 11 juin, un grand spectacle musical vous sera proposé au Parc Dampierre dans le cadre de la programmation Hors les Murs du théâtre d'Anzin, avec la **Fête à Marcel** où nous retrouverons Marcel et son orchestre.

Pour qu'un maximum de personnes puisse profiter de la **Fête de la musique**, celle-ci aura lieu le **samedi 18 juin** sur la place Roger Salengro.

Le 21 juin, nous vous donnons rendez-vous sur le parvis de la Serre Numérique pour un concert irlandais présenté par notre Conservatoire.

Enfin, le 26 juin, nous vous attendons toujours aussi nombreux pour notre **carnaval**, avec le retour le matin de la **braderie** organisée par l'Union du Commerce.

Comme vous pouvez le constater, nous vous proposons un printemps festif avant une saison estivale tout aussi animée.

Anzinoisement vôtre.

Un grand merci aux nombreux habitants qui ont répondu présents lors de notre manifestation de soutien et lors de nos différents appels aux dons

Temps Forts

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr



■ 3 février

Jeudi thématique à la cantine sur le thème du carnaval



■ 4 février

Vernissage de l'exposition "La méduse de la lune", à la médiathèque



■ 19 février

Nos équipes sur le terrain pour faire face aux dégâts de la tempête Eunice



■ 26 février

Cérémonie en hommage à Eusébio Ferrari



■ 10 mars

Nos agents de la médiathèque promeuvent la lecture et l'opération #10marsjelis



■ 6 mars

Concert du Quintette de cuivre des Hauts-de-France et d'élèves du Conservatoire



■ 16 mars

Vernissage de l'exposition du Printemps des poètes par les élèves de l'atelier Mine d'art



Vous l'avez
AIMÉE !



A Anzin, la solidarité n'est pas un vain mot ! Vous nous l'avez montré une nouvelle fois lors de notre appel aux dons pour meubler 2 logements de la ville destinés à accueillir des familles ukrainiennes.

Avec près de **20 000** personnes touchées, et plus de **900** réactions, commentaires et partages, vous avez été comme d'habitude à la hauteur de nos attentes, et les logements ont été entièrement meublés en quelques jours. Merci encore pour cet élan de générosité !



Vous ne faites pas encore partie des **8670** abonnés à notre page ? Rejoignez-nous sans attendre !

Flashez-moi!



■ 18 mars

Reprise des Ciné débats à la médiathèque



■ 23 mars

Cérémonie de la citoyenneté



■ 30 mars

Jobdating, recrutement des animateurs des centres de loisirs d'été



■ 2 avril

Journée de l'inclusion et vernissage de l'exposition de l'Atelier Bleu à la médiathèque



■ 8 avril

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Banquets d'automne Les inscriptions débuteront le 7 juin



Offerts par la municipalité, les traditionnels banquets d'automne se dérouleront cette année les dimanches 18 septembre et 2 octobre 2022. Pour en bénéficier, il suffit d'avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour les couples, ces mêmes conditions sont à remplir par seulement l'un des conjoints. Les adultes handicapés doivent être titulaires de la carte d'invalidité à 80% minimum, et être à la charge de leurs parents, si ces derniers remplissent les conditions requises pour assister au banquet.

Pour vous inscrire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du CCAS (tél. 03.27.28.21.06). Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité.

Les inscriptions seront prises à partir du 7 juin jusqu'au 2 septembre pour le 1^{er} banquet, et jusqu'au 16 septembre pour le 2^e. Pour chacun des banquets, la ville met en place des moyens de transport. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions.

• **Pour tout renseignement**, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.

Plan d'alerte et d'urgence Les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap peuvent se faire recenser

Difficile de savoir à l'avance ce que nous réserve l'été. Parfois la canicule s'installe, et dans ce cas les communes doivent aider les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir rapidement auprès de qui intervenir. En cas d'épisode caniculaire (mais aussi toute l'année en cas de grand froid ou de pandémie), ce recensement permet aux agents du CCAS de contacter quotidiennement chaque personne inscrite, afin de s'assurer que toutes les dispositions ont été prises pour leur sécurité.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service à domicile...). L'inscription se fait dès à présent auprès du CCAS.

• **Pour tout renseignement**, contactez le 03.27.28.21.06.



CCAS

Thé dansant du printemps : inscrivez-vous avant le 11 mai !



Gros succès pour la toute 1^{re} édition du Thé dansant d'hiver, qui a (enfin !) pu avoir lieu le 23 février : 150 personnes s'étaient réunies pour danser, se détendre et profiter du spectacle « A nous les yéyés ». Que vous ayez manqué ce moment de retrouvailles, ou que vous souhaitiez une occasion supplémentaire de vous amuser, il est encore temps de vous inscrire au thé dansant du printemps ! Celui-ci est prévu le 18 mai, avec le spectacle « Hypnotic Cabaret ».

Rappelons que toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus, est invitée à y participer gratuitement (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement).

Attention, le nombre de places étant limité, vous devez réserver au plus vite, et ce jusqu'au 11 mai. Les inscriptions se font au CCAS sur rendez-vous, au 03.27.28.21.06.

Culture

La billetterie du théâtre vous accueille à la médiathèque



Vous le savez : notre théâtre, désormais géré par Valenciennes Métropole, a été contraint de fermer ses portes le temps de se refaire une beauté. Pendant ce temps, l'équipe ne chôme pas, mais vous propose une programmation hors les murs : concerts, humour, théâtre, danse... dans des salles partenaires à Valenciennes, Aulnoy-lez-Valenciennes, Petite-Forêt...

Depuis janvier, Adeline, chargée d'accueil/billetterie, s'installe à la Médiathèque d'Anzin tous les mardis et vendredis de 15h à 18h. L'occasion de venir échanger autour de la programmation, acheter vos billets ou récupérer vos réservations.

■ **Plus d'infos :** Médiathèque, Place de Boussu à Anzin, tél. 03.27.38.01.10.

Convivialité

Et si on se retrouvait entre voisins le 20 mai ?

Cette année, la Fête des voisins se tiendra le vendredi 20 mai. Les habitants sont invités à organiser une fête entre voisins dans leur rue, sur une place de leur quartier ou encore un espace vert à proximité de chez eux. Apéritifs dinatoires, repas assis, ateliers, bals de rue... plusieurs formats sont possibles !

A cette occasion, du matériel pourra être mis à votre disposition (tables, chaises, affiches, nappes...). Les bailleurs sont également susceptibles de soutenir les fêtes organisées par leurs locataires.

Tous les habitants qui souhaitent organiser ou participer à une fête sont invités à se rapprocher du 06.37.49.57.78.

■ **A savoir :** le dispositif « Anzin Start'Up » peut vous permettre de bénéficier pour votre projet d'une aide à hauteur de 1500 € (1200 € pour les associations), sous certaines conditions (à retrouver sur notre site internet : www.anzin.fr/ma.../vie-locale/anzin-start-up.html).



- Ville d'ANZIN -

VOUS AUSSI, INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES...

Maisons et Jardins* Fleuris

*Jardins partagés ou jardins privés, visibles ou non de la rue.

Inscriptions : jusqu'au 31 mai

Des bulletins d'inscriptions sont à votre disposition en mairie, dans les structures de proximité et sur le site www.anzin.fr

Cadre de vie

Concours des maisons et jardins fleuris

Vous avez la main verte ? En entretenant un jardin potager ou d'agrément, une terrasse ou un balcon, vous participez à l'embellissement et au verdissement de notre ville.

C'est le moment de déposer votre candidature au concours des maisons fleuries ! Des bons d'achat chez les commerçants d'Anzin sont à gagner.

Nouveauté cette année : la participation est ouverte aux jardins non visibles de la rue, car ils concourent à la préservation de la biodiversité.

■ **Inscrivez-vous jusqu'au 31 mai**, en ligne sur anzin.fr ou grâce aux bulletins papiers mis à votre disposition en mairie, à la médiathèque et dans les structures de proximité (espace Mathieu,

Travaux

Les services de la mairie momentanément délocalisés



Depuis début mai et jusque fin juin, en raison des travaux visant à améliorer la performance énergétique de l'Hôtel de ville (voir p. 29), certains services de votre mairie sont délocalisés.

Durant cette période, **l'entrée en mairie ne se fait plus comme habituellement du côté du château d'eau, mais de l'autre côté de la place Roger Salengro** (là où se tient le marché) : c'est là que nos agents d'accueil vous reçoivent momentanément.

L'espace citoyenneté (état civil, cartes d'identité, passeport...) et **le CCAS vous accueillent toujours en mairie, dans des bureaux installés provisoirement en salle du Conseil.**

Le service Ecoles est quant à lui **délocalisé à l'espace Mathieu** (au 27, rue des Martyrs).

Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée, et restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement au 03.27.28.21.00.

■ **Pour rappel**, nos services vous accueillent le lundi de 8h30 à 17h sans interruption, le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Événements

Retour de votre agenda détachable en pages centrales !

C'est un signe du retour progressif à la normale après 2 ans d'absence : votre agenda détachable est de retour en pages centrales de votre magazine. Vous y retrouverez tous les événements à venir dans les prochaines semaines, qu'ils soient organisés par votre ville ou vos associations.

Attention, cet agenda n'est pas exhaustif : ces événements sont régulièrement mis à jour dans l'agenda de notre site internet www.anzin.fr, ou sur notre appli « Anzin ma ville ».

■ **Vous êtes une association et vous souhaitez communiquer sur vos événements ?**

Envoyez un mail à communication@ville-anzin.fr



Environnement

Une seconde vie pour 150 sapins de Noël !

Grâce à la collecte de sapins de Noël réalisée en janvier dernier par notre service Espaces publics, 150 sapins ont pu être ramassés.

Merci à toutes les personnes qui nous ont confié leur sapin de Noël ! Grâce à ce geste écocitoyen, une dizaine

de m³ de broyat a été obtenu. Ce broyat sera composté et servira à pailler les massifs de la commune. Résultat : moins de voyages en déchetterie pour vous, moins de déchets pour la planète et un réemploi, source d'économies pour la collectivité !



Hommage

Une salle Daniel Chigar inaugurée au nouveau CTM



Au sein du Centre technique municipal, la salle Daniel Chigar a été inaugurée. En présence de son épouse, de nombreux proches et anciens collègues, Monsieur le Maire a rendu le vendredi 8 avril un vibrant hommage à celui qui fut durant de nombreuses années le responsable du Patrimoine bâti de la ville.

Bien connu des Anzinois, Daniel avait intégré la mairie en 1975. Tout a long de sa carrière, il s'est investi comme personne au service de la ville et de ses habitants. « On savait qu'en toute circonstance on pouvait compter sur Daniel, pour qui le "non" n'existait pas, s'est remémoré Monsieur le Maire. Avec lui, c'était toujours "ça va le faire" ! » Un adage qui résume l'optimisme et la combativité de notre cher collègue, emporté en 2018 par la maladie.

On ne t'oubliera jamais, Daniel !



CONCOURS Dessin

À l'occasion du lancement de sa nouvelle identité,
la ville d'Anzin organise ces 2 concours sur le thème

«Anzin ma ville, ma signature»

N'hésitez pas à participer jusqu'au 31 mai !
(nombreux lots à gagner)

Plus d'infos, **SCANNEZ LE QR CODE**



CONCOURS Photo



www.anzin.fr

Portrait

Maryline Blairon : une vie tournée vers les autres

Dans une salle de classe, les couloirs d'une école, les bureaux de vote, en mairie ou dans les rues de la ville, en tant qu'élue municipale, responsable associative ou visage du Téléthon... qui n'a jamais croisé Maryline Blairon, cette figure anzinoise investie jusqu'au bout des ongles ?



Maryline Blairon

Vous avez un rapport particulier avec la ville d'Anzin ?

Amandinoise d'origine, j'y suis arrivée à l'âge de 20 ans, et je n'en suis plus jamais repartie.

Nommée institutrice en 1976, j'ai fait toute ma carrière dans les écoles Tavernier et Jaurès, où j'ai fini directrice. En 38 ans, j'ai vu défiler 1200 petits Anzinois dans ma classe !

Nous avons habité à la Verrerie, place De Gaulle, rue Jean Jaurès, rue Marceau, avant de construire notre petit nid actuel, un plain-pied rue Louise Michel, à côté de « mon » chevalement du rond-point de la rue Fabry.

Votre chevalement ?

Oui ! J'ai été à l'origine de sa création en 1996, avec Jean-Louis Letot, du service Espace vert. Cette année-là, nous avons également organisé la plantation de 1000 arbres par les élèves, le long de la rue du Commandant Fabry. J'étais à l'époque adjointe à l'Environnement et à la Sécurité, sous le mandat d'André Parent, qui m'a beaucoup appris. Puis de 2001 à 2008, j'ai été élue d'opposition. En 2014, j'ai de nouveau eu l'envie de m'investir aux côtés de Pierre-Michel Bernard. D'abord en tant qu'adjointe aux Associations et aux Ecoles, puis aux Ecoles uniquement : les 2 délégations étaient très prenantes et j'avais besoin, pour des raisons personnelles, de lever le pied.

Vous vous êtes toujours investie dans la vie associative ?

Lorsque nous sommes arrivés à Anzin, il y avait très peu d'associations autres que sportives. Mon mari Bruno a d'abord créé l'association des Amis de l'école rue Derrière les haies (devenue Tavernier ensuite). Parallèlement, nous adhérons en tant que parents à l'association des anciens élèves de l'école De Gaulle.

Lorsque j'ai enseigné à l'école Jean Jaurès, nous avons créé l'association des Amis de l'école maternelle Jaurès. J'étais en même temps secrétaire du Comité des Fêtes de la Place de Gaulle, dont j'ai pris la présidence en 1987, toujours très épaulée par mon mari, mon fils, et plus tard ma belle-fille. Tout était à

construire : nous avons fait la 1^{re} brocante sur la place De Gaulle (passée en quelques années de 27 à 300 exposants), le 1^{er} loto, le 1^{er} concours de maisons décorées, le 1^{er} arbre de Noël, le 1^{er} Marché de Noël sur la place De Gaulle, la 1^{re} galette de l'amitié... Des événements qui ont pris de l'ampleur, devenant des rendez-vous attendus par la population.

On vous doit aussi le 1^{er} Téléthon à Anzin ?

Oui, c'était en 2005. Ce sera la 18^e édition en décembre. Nous avons commencé avec quelques tonnelles, puis dès 2008, Pierre-Michel Bernard nous a ouvert des perspectives en nous prêtant la salle des fêtes et en nous accueillant sur le Marché de Noël. Ce qui nous a permis d'atteindre, avant la crise sanitaire, notre record : 13 000€ de dons !

Aujourd'hui, vous avez décidé de mettre fin à vos responsabilités associatives ?

Je continue le Téléthon, mais après 36 ans de présidence, j'ai décidé de cesser mes activités au sein du Comité des Fêtes de la Place de Gaulle. Nous avons cherché en vain une nouvelle équipe de bénévoles pour prendre la relève... Il serait bien que des personnes enthousiastes reprennent le flambeau. Nos associations sont là pour mettre de la vie dans nos quartiers, et elles ont la chance d'être soutenues par la municipalité.

Vous n'avez pas peur de vous ennuyer ?

Je vais profiter de ma retraite, tout en continuant de m'investir chez les Copines créatives : j'y suis vice-présidente en charge du Téléthon. J'ai même créé une antenne au camping où je passe plusieurs mois chaque année : j'y forme des jeunes campeuses au tricot, c'est plus fort que moi ! C'est sûr que la convivialité, l'entraide avec les bénévoles de la « team Blairon », qui me suivaient depuis 20 ans, vont me manquer. Je tiens d'ailleurs à leur tirer mon chapeau pour m'avoir supportée pendant toutes ces années, et à saluer tous les bénévoles qui s'investissent pour leur ville.

“
**Nos associations
 sont là pour
 mettre de la
 vie dans nos
 quartiers.
 Il serait bien que
 des personnes
 enthousiastes
 s'investissent !**
 ”

Noces d'or

7 couples ont fêté leurs 50 ans de mariage

Ils se sont mariés en 1972. Un demi-siècle de vie commune plus tard, le 25 mars 2022, ils sont à nouveau passés devant M. le maire pour fêter cet anniversaire. Félicitations aux heureux époux !



M et M^{me} Quenon



M et M^{me} Fontaine



M et M^{me} Guedin



M et M^{me} Idrolle



M et M^{me} Basquin



M et M^{me} Zegota



M et M^{me} Tami



Soutien

Les Anzinoises et les Anzinois solidaires de l'Ukraine

Le 24 février, nous apprenions médusés l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe. Très vite, la solidarité s'est organisée dans notre ville.



Dès le 28 février, en signe de solidarité, la mairie s'illuminait en bleu et jaune, les couleurs de l'Ukraine. Le 2 mars, un rassemblement pour la paix dans le monde était organisé sur le parvis de l'Hôtel de ville. Devant les personnes réunies en signe de solidarité, l'Anzinoise Isabelle Thellier, agent de la ville mais aussi famille d'accueil pour l'association Nadiya Soleil, témoignait de sa peine et de son inquiétude pour Katia, jeune Ukrainienne régulièrement hébergée à Anzin. Le jour-même un appel aux dons était lancé : le CCAS se faisait point de collecte pour la Protection civile et recueillait vos dons pour les réfugiés. Sacs de couchage, vêtements, produits d'hygiène et de secours... très vite, les locaux du CCAS sont devenus trop étroits pour accueillir tous vos dons !

D'anciens logements de fonction mis à disposition

Quelques jours plus tard, la ville décidait de mettre à disposition 2 logements pour héberger des familles ukrainiennes et en appelait à votre générosité pour nous aider à les meubler. Là encore, très rapidement, les 2 maisons étaient entièrement équipées. Le CCAS n'a eu qu'à acheter des matelas neufs et de l'électroménager (lave-vaisselle, cuisinière, cafetière et micro-ondes) en complément, pour accueillir ces réfugiés le plus dignement possible.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, une famille vient d'arriver dans notre ville et une autre devrait nous rejoindre prochainement. Les Anzinois ont du cœur, cela n'est plus à démontrer : merci à tous pour votre générosité !

Subventions

Près de 170 000€ pour les associations

Cette année encore, la ville affirme son soutien aux associations en maintenant un niveau constant de subventions.

En 2022, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de prendre en charge les subventions des associations à caractère social ou caritatif. Ces subventions n'apparaissent donc plus au budget « ville », pour une meilleure lisibilité de la politique menée en terme d'action sociale.

Montants des subventions par types d'associations

- Associations scolaires : 3 250€
- Associations culturelles : 15 500€
- Groupes locaux : 9 300€
- Associations sociales : 25 350€
- Associations d'utilité publique : 6 800€
- Associations sportives : 102 114€
- Associations caritatives (CCAS) : 8 500€

▪ Retrouvez le détail des montants sur anzin.fr, rubrique Mes loisirs/Vie associative.



Les subventions ne sont qu'une partie du soutien de la municipalité à ses associations : toute l'année, prêts de salles, de véhicule ou de matériel, soutien logistique, organisation d'événements, pass'associatif... complètent ce concours financier.

Bleuse Borne

La nouvelle agence Pôle emploi a ouvert ses portes

Depuis le 14 mars, l'antenne locale de Pôle emploi, à laquelle sont rattachés les usagers de 14 villes, a emménagé dans des locaux tout neufs.



La bonne collaboration entre Pôle Emploi et la ville d'Anzin a permis de maintenir ce service public sur notre territoire.



Ce 1^{er} jour d'ouverture, nous avons suivi Jeanne, venue d'une ville voisine pour un rendez-vous. Nous entrons dans ce bâtiment flambant neuf par un espace d'accueil vaste et lumineux, où sont mises à disposition des bornes informatiques et des outils de reprographie, tandis que derrière une immense paroi vitrée un groupe de travail suit une formation. Jeanne pourra sereinement s'entretenir avec sa conseillère dans l'un des bureaux installés dans ces 1300m² de locaux. Avant de nous quitter, elle nous le confirme, « C'est beaucoup mieux ici, et en plus c'est juste en face du tramway ». L'agence se trouve en effet au 245B rue Jean Jaurès, face à l'arrêt de tramway Bleuse Borne (ligne T2).

Avec la présence des 80 collaborateurs et la fréquentation des usagers de 14 villes environnantes, sans compter la création prochaine de nouveaux logements et commerces, c'est tout le quartier de la Bleuse Borne qui bénéficiera à terme de la redynamisation du secteur.

Sans rendez-vous

- Du lundi au jeudi : 8h30-12h45
- Le vendredi : 9h-12h

Sur rendez-vous

- Du lundi au jeudi : de 12h45 à 16h30

13

Guichet unique

Le service Commerce vous reçoit à la médiathèque

C'était une promesse de campagne, dont la mise en œuvre a été accélérée par la crise sanitaire : dès 2020 était créé le service Commerce.

A la tête de ce service : Abdel Kazzou, également responsable du service Événementiel. « Les deux thématiques sont étroitement liées, puisqu'il s'agit de travailler pour l'attractivité de la ville », nous explique Abdel.

Son rôle : accompagner les commerçants dans leurs démarches administratives (licences, ouverture, sécurité, accessibilité, réhabilitation, domaine public...), faire le lien avec les différents services de la mairie ou les partenaires institutionnels (Valenciennes Métropole, Chambre de Commerce et d'Industrie, Région...), dynamiser l'activité commerciale sur la commune. En un mot : être l'interlocuteur privilégié des commerçants pour leur faciliter la tâche.

Depuis septembre, Abdel Kazzou et l'adjointe au Commerce, Valérie Podevin, reçoivent les commerçants à la médiathèque. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 06.30.73.50.70.



Abdel Kazzou accueille les commerçants du lundi au vendredi dans son bureau situé à l'intérieur de la médiathèque, place de Boussu.

Nouveau restaurant

African Streets : les saveurs du monde dans l'assiette

Nadie Esengo et Moïse Ntanda mettent les petits plats dans les grands pour nous régaler.

Elle se rêvait journaliste, après des études littéraires chez elle au Congo, mais le petit monde de la restauration l'a rattrapée. Tradition familiale oblige, Nadie Esengo, qui a baigné toute son adolescence dans l'ambiance de la Paillotte, le restaurant de ses parents à Kinshasa, a, elle aussi, décidé d'embrasser la carrière. Avec succès même, car derrière ses fourneaux, cette maman de 6 enfants jongle parfaitement avec les saveurs qui ont bercé ses papilles. Avec le sourire de surcroît et une bonne humeur communicative ! Ce n'est pas son compagnon, Moïse Ntanda, qui l'a encouragée dans cette aventure, qui dira le contraire.

Plats typiques et viandes braisées

Dans l'établissement, que tous les deux ont ouvert mi-février, on découvre d'ailleurs un certain nombre de spécialités qui contribuent au succès de la gastronomie africaine. Dans sa cuisine ouverte sur une salle d'une cinquantaine de couverts, Nadie Esengo fait mijoter son mafé qu'on retrouve à la carte avec d'autres plats typiques comme le yassa, le thiéboudienne ou encore le gombo. Autre spécialité de la maison, les grillades classées dans les incontournables (« chez nous, on dit braisé », précise-t-elle) qui se déclinent avec du poulet, de l'agneau ou encore de la chèvre.



African Streets, 2A, rue Jean Jaurès. Tél. 06.30.02.54.46 ; www.african-streets.fr. Ouvert le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 15h et de 19h à 22h, le samedi de 12h à 22h, le dimanche de 12h à 21h. Fermé le lundi.

Nouveau commerce

Kadeco : comment meubler son intérieur sans se ruiner

Avec Kader Hammoun, le service et le conseil sont au rendez-vous.



Kadeco, 2 bis rue Jean-Jaurès. Showroom ouvert du lundi au samedi de 13h à 19h. Facebook : Meuble Literie ; Instagram : kadeco-meuble ; Snapchat : P2042.

Si habituellement, lorsque vous entendez le mot « déstockage », il s'agit bien souvent d'invendus ou de fins de série, chez Kadeco, spécialisé plus particulièrement dans le canapé et la literie, ce n'est pas l'esprit ! Ici, on parle de produits tendance mais aussi haut de gamme proposés à des prix imbattables et dans des délais de livraison très courts.

Pour Kader Hammoun, son responsable, qui développe le concept sur Anzin depuis octobre 2021, il faut que ça déménage. D'ailleurs, son show-room est en constante évolution, et les visiteurs qui se hasardent dans les 400m² d'entrepôt de ce discount, découvrent un univers qui se renouvelle et se transforme semaine après semaine.

Des promotions toute l'année

Chez cet ancien spécialiste de la pièce automobile reconverti dans le meuble, la décoration intérieure est une seconde nature. « Avant, quand on venait me voir, c'était parce qu'on avait un problème avec sa voiture, se souvient-il avec humour. Dorénavant, je vends du rêve ! » L'enseigne propose des promotions toute l'année autour de ses produits phares « à partir de 50 % », insiste ce spécialiste qui n'hésite pas à mettre en avant ses canapés d'angle de toutes tailles, convertibles ou non, avec ou sans coffre. Kader Hammoun aime aussi échanger avec ses clients et prendre son temps pour trouver la meilleure solution au meilleur prix...

Commerces

Une aide au loyer pour vous installer

La ville a instauré l'an dernier une aide au loyer de 300€ par mois pour favoriser l'installation de nouveaux commerces. La première Commission d'attribution s'est réunie le 3 février.

« Le commerce de proximité est un atout pour l'attractivité de la ville. Le but de cette aide est d'inciter de nouvelles enseignes à s'installer », témoigne Valérie Podevin, adjointe déléguée au Commerce. Pour la 1^{re} commission d'aide aux loyers qui s'est réunie le jeudi 3 février, une demande a été examinée : celle de Sonance Audition. Thibault Béal et Jérôme Brimont, les audioprothésistes de l'enseigne installée au 130 avenue Anatole France, sont venus défendre leur dossier, recevant in fine un avis favorable à l'unanimité. A la clé : une aide bienvenue de 300€ par mois pendant un an.



La commission se compose d'élus de la ville, du responsable du service Commerce, de représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de l'Union du Commerce Anzinois, de la BGE et/ou de la plateforme Germinal.

Conditions d'éligibilité de l'aide au loyer

La quasi-totalité du territoire communal est concernée, à l'exception de la place Roger Salengro et d'une portion de l'avenue Anatole France (du n°151 au n°189 et du n°134 au n°164).

Pour être éligible, votre projet et votre local doivent répondre à certains critères, que vous trouverez sur notre site (<http://anzin.fr/documents/reglement-aide-aux-loyers-2021.pdf>).

▪ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter le service Commerce au 06.30.73.50.70.

Association de commerçants

Un bouquet de nouveautés pour l'UCA

Déjà adhérentes de l'Union du Commerce Anzinois depuis plusieurs années, Cécile et Bérangère, gérantes du fleuriste Claude Renard, ont décidé de s'investir dans l'association.



Bérangère et Cécile appellent un maximum de commerçants à rejoindre l'UCA : « Toutes les idées sont les bienvenues ! »

En novembre dernier, Cécile a été élue vice-présidente et Bérangère secrétaire de l'Union du Commerce Anzinois, aux côtés de Christophe Fehring, leur nouveau président.

« La Covid a eu des répercussions sur l'activité de nos commerces. C'est pourquoi il nous a semblé important de nous impliquer davantage pour redynamiser l'association », expliquent nos 2 fleuristes. La mission de l'UCA selon elles ? « Comme son nom l'indique, c'est une Union des commerçants, son but est de créer une synergie, une dynamique pour les clients, qu'ils soient Anzinois ou qu'ils viennent de l'extérieur. Anzin est une belle ville, qui a de nombreux atouts : la proximité de Valenciennes, la possibilité de se garer facilement et gratuitement, des transports en commun, le soutien de la municipalité, un référent Commerce très actif en la personne de M. Kazzou... Nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice en faisant vivre l'association grâce à une énergie nouvelle. » Pour cela, elles ne manquent pas d'idées : « Prospecter pour recruter un maximum de commerçants, créer une page Facebook pour l'UCA, organiser des jeux, des tirages au sort, des vitrines thématiques, des repas... Le but est de créer de la convivialité, entre commerçants et avec nos clients. Que ces derniers se sentent bien à Anzin, qu'ils nous côtoient dans des situations plus conviviales, et qu'ils aient envie de revenir dans notre ville comme dans nos commerces ! »

Cité éducative

« Bye bye grise mine » : quand les nouvelles technologies rencontrent notre passé minier

Durant les vacances de février, un groupe d'élèves des collèges Les Rochambelles d'Anzin et Chasse-Royale de Valenciennes ont effectué un stage de 4 jours à Rubika en partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Valenciennes.



Les œuvres créées par les élèves seront exposées prochainement dans les rues de Valenciennes et à la médiathèque d'Anzin (du 17 juin au 31 août).

Mettre les pieds à Rubika, cette école de renommée internationale située à Anzin... Un rêve pour certains, devenu réalité pour nos collégiens, qui ont eu l'opportunité d'y découvrir les formations et les métiers du jeu vidéo, de l'animation et du design. Et de se frotter à la création graphique.

Un travail sur l'univers de la mine

Lorsque les nouvelles technologies rencontrent notre patrimoine : c'était un peu le thème de la semaine, puisque, pour fêter les 10 ans de l'inscription de notre bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, ils ont réalisé des œuvres graphiques et des photomontages sur l'univers de la mine. Comme Hugo, 15 ans, scolarisé au collège d'Anzin, ils étaient tous ravis de ce stage, et seront peut-être un jour tentés de rejoindre les filières numériques. Car tout est possible pour peu que l'on soit motivé : c'est aussi le message que les différents partenaires souhaitent leur faire passer.

« Bye bye grise mine »

C'est le nom d'un projet plus global impliquant également des élèves de CM2 et de 6^e. Après une découverte d'œuvres du musée en rapport avec la mine, ces jeunes ont travaillé sur des productions écrites, orales (webradio), ou artistiques (frise, dessins au fusain).

Scolarité

Les futurs élèves préparent leur entrée à l'école

Pour une première scolarisation sereine en septembre prochain, les enfants nouvellement inscrits en maternelle - et leurs parents - sont invités à découvrir leur future école dès ce printemps.

L'action « Prêts pour l'école », proposée par le service Éducation et Animation maternelles de la ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale, est de retour ! Menée à titre expérimental l'an dernier à l'école Jean Jaurès, elle a reçu un accueil tellement favorable auprès des familles qu'il a été décidé de l'étendre à toutes les écoles maternelles dès cette année. « Le jour de la rentrée, les enfants connaissent les lieux, les visages, et à la place des pleurs ils nous disent "au revoir" avec le sourire, témoigne une maman. Nous-mêmes, les parents, sommes apaisés et ils le ressentent. »

Ce parcours de préscolarisation proposé aux familles lors de l'inscription se déroulera sur trois matinées entre fin avril et mi-juin 2022. Accueillis par petits groupes, les futurs écoliers pourront participer à des ateliers ludiques, se familiariser avec les lieux dans une ambiance conviviale et rencontrer les professionnels qui interviendront dans le quotidien de l'enfant.



L'action « Prêts pour l'école » est une initiative soutenue par les Cités éducatives.

Accueils de loisirs

Des vacances d'hiver pleines d'activités

Durant les vacances de février, les jeunes de 2 à 17 ans ont une nouvelle fois goûté aux joies de se retrouver autour des programmes concoctés par nos équipes d'animation.

Avec des thèmes adaptés à chaque tranche d'âge, allant des émotions pour les plus petits aux héros de la littérature jeunesse en passant par les jeux olympiques, chacun a pu profiter de ces moments de jeux tout en savourant les plaisirs de la vie en collectivité : retrouver ses amis, rire, partager des expériences... et en sortir grandi !

« Nous mettons l'accent sur le vivre-ensemble, affirme Alain Vincent, adjoint à la Jeunesse et au Sport, car ces moments de détente et de jeux sont avant tout des temps de construction de l'enfant. » Alors, quoi de mieux pour s'épanouir qu'une sortie au laser tag pour les ados, le contact des animaux au poney club pour les petits, ou encore le stage sportif, proposé la 1^{er} semaine des vacances ?



Accueils de loisirs des grandes vacances

Cet été, les enfants seront accueillis

- du 11 au 29 juillet
- et du 1^{er} au 19 août

Les inscriptions se feront du 16 mai au 17 juin sur votre portail famille.

17

Education

Nos CM2 sont descendus tout schuss vers la Savoie

Les élèves des écoles Carpeaux et Gilliard-Voltaire en mars, puis ceux des écoles De Gaulle et Jaurès en avril, sont partis découvrir le ski à Valmeinier.



Depuis de nombreuses années, la ville d'Anzin est fière de faire participer ses jeunes à des classes de neige. Si ces séjours ont été interrompus l'an dernier à cause de la crise sanitaire, et que cette année un voyage a dû être reporté, c'est avec le sourire que nos CM2 ont retrouvé la route de Valmeinier !

Chaudement vêtus de combinaisons prêtées par la Ville, reconnaissables au traditionnel bonnet offert à chaque enfant, nos CM2 ont descendu la carte de France, tout schuss vers la Savoie. Au programme de cette semaine, patinoire, randonnées en raquette, sortie au musée, des moments de convivialité et d'apprentissage un peu différents... et beaucoup de souvenirs inoubliables !

A Anzin, une semaine en classe de neige ne coûte que 64€ aux parents !

Festivités

Les Anzinades : un nouvel événement pour les Anzinois, le 1^{er} juillet

« Fêter le renouveau, le début de l'été, le bonheur d'être ensemble, tout simplement » : c'est l'objectif de ce nouveau temps fort, qui pourrait devenir un rendez-vous récurrent.

Anzin 1^{er} juillet à partir de 17h
place Roger Salengro

les Anzinades

Soirée Danse et Moules-frites
et autres surprises...



anzin.fr



« Après la période difficile que nous avons traversée, notre calendrier festif reprend des couleurs, avec quasiment un événement par semaine de fin mai à fin juillet. Nous sommes heureux de pouvoir renouer avec les Jardinades, la Fête foraine, la Fête de la musique, notre braderie, notre Carnaval...

Et nous avons envie d'un nouvel événement pour fêter le renouveau, le début de l'été, le bonheur d'être ensemble, tout simplement », explique Karine Bernard, adjointe à la Culture, à l'Attractivité, au Rayonnement, à l'Événementiel et à la Communication.

Demandez le programme !

Alors, de quoi sera faite cette soirée du 1^{er} juillet ? « Vers 17h, les orchestres à l'école arpenteront les rues de la ville pour se retrouver et se produire tous ensemble sur la place Roger Salengro. Les parents et les habitants seront invités se joindre à eux pour rejoindre la place en différents cortèges.

Sur la place, de nombreuses surprises sont prévues (démonstrations de nos associations, distribution de goodies...) M. le Maire dévoilera la nouvelle identité de la ville (cf. ci-dessous) et remettra les lots aux gagnants des concours photos et dessins (cf. ci-contre). Tous les dessins et les photos des participants seront diffusés sur grand écran. Enfin, nous nous retrouverons tous ensemble pour une soirée de type guinguette avec lampions, DJ, moules-frites... Un moment de fête et de détente, que nous espérons fédérateur, pour un maximum d'Anzinois ! »

Surprise ! La nouvelle identité de la ville vous sera dévoilée ce jour-là

« Cet événement sera aussi l'occasion de vous révéler la nouvelle identité de la ville, se réjouit Karine Bernard. En effet, notre logo actuel et son slogan « Une Mine d'énergie » existent depuis une vingtaine d'années. Sans renier notre passé minier, nous avons envie de nous tourner vers l'avenir en renvoyant une image plus moderne, plus attractive, qui colle davantage à notre ville d'aujourd'hui et à ses habitants. Nous avons travaillé pendant plusieurs mois avec le service Communication et une agence, Les Lunettes Bleues, et aujourd'hui, nous sommes prêts à dévoiler aux Anzinois leur nouvelle identité !

A compter du 1^{er} juillet, tous nos supports de communication (courriers, affiches, flyers... et même votre magazine municipal !) seront remis au goût du jour pour coller à cette image plus moderne. »

Le changement d'identité implique le remplacement de ce logo qui nous accompagne depuis de nombreuses années, mais pas seulement...



Anzinades

Concours dessins et photos : vous avez jusqu'au 31 mai pour participer !

Participez au concours dessin et/ou photo sur le thème « Anzin ma ville, ma signature » : illustrez comment vous vivez votre ville, ce qu'elle représente pour vous, les lieux, les objets ou les personnes que vous y aimez, ce que vous appréciez y faire...

• CONCOURS DESSINS

La participation au concours de dessins est ouverte à toute personne de 2 à 17 ans, domiciliée ou scolarisée à Anzin, ou prenant des cours d'arts plastiques à Anzin. 3 prix seront mis en jeu par catégorie (2-6 ans ; 7-11 ans ; 12-17 ans). Les participants doivent déposer leur dessin dans les lieux suivants, au choix :

- accueil de la mairie ;
- accueil de la médiathèque ;
- accueil des structures de proximité : espace Mathieu ; Cyberbase ; espace André Parent ; maison Claudy de Noyette.

Les dessins doivent être au format A4. Un seul dessin sera accepté par participant.

Chaque dessin doit comporter au dos les nom, prénom et âge du participant, ainsi que le n° de téléphone de son représentant légal.

• CONCOURS PHOTOS

La participation au concours photos est ouverte à toute personne âgée au minimum de 15 ans. 4 prix seront mis en jeu (3 prix du jury + 1 prix du public).

Envoyez votre photo (une seule par participant) par mail à communication@ville-anzin.fr en indiquant en intitulé du mail : CONCOURS PHOTO.

Précisez dans votre mail les nom et prénom du participant, et un n° de téléphone (pour les mineurs, celui de leur représentant légal). Votre photo doit être au format JPG, d'une qualité de 300 dpi (de préférence), c'est-à-dire une photo nette, non pixélisée et sans filtre de type Snapchat.

Les gagnants seront dévoilés le 1^{er} juillet, lors des Anzinades. Chacun des gagnants recevra un cadeau surprise et/ou des bons d'achat valables chez les commerçants de la ville d'Anzin. Chaque participant se verra remettre un lot (de type goodies).



CONCOURS Dessin

À l'occasion du lancement de sa nouvelle identité, la ville d'Anzin organise ces 2 concours sur le thème

« Anzin ma ville, ma signature »

N'hésitez pas à participer jusqu'au 31 mai !
(nombreux lots à gagner)

Plus d'infos, SCANNEZ LE QR CODE



CONCOURS Photo



www.anzin.fr

Retrouvez le règlement complet sur www.anzin.fr ou en scannant le QR Code de l'affiche. Pour toute question relative à ce concours, contactez le 03.27.28.21.00 ou envoyez un mail à communication@ville-anzin.fr

CARNET DE VIE

Naissances (du 5 janvier au 1^{er} avril)

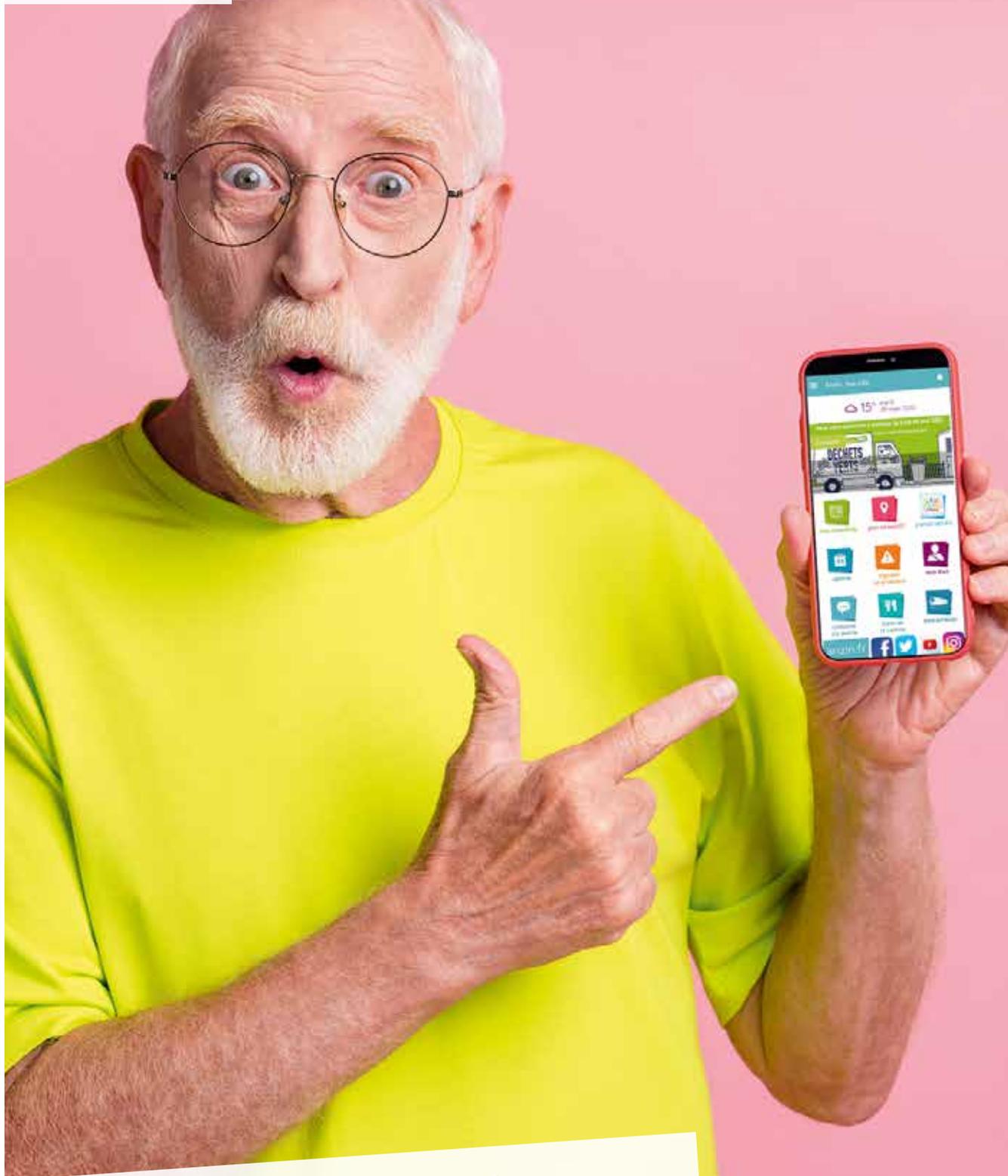
Paul-André NZOGHE NGYE | Jeanne DARCHVILLE | Aëline GUILAIN | James SIREUIL | Mayron BŒUF | Kamil LAMRI | Thyago AGNEESSENS | Esraa BOUCETTA | Elie-Emmanuel TOURE | Islem DELARUELLE BOUCAUT | Inaya SEKIOU | Elyana BOITEL | Kamil LAMBERT | Elaïa DEMARLIÈRE | Madyan LOUVION | Amina ALLAOUI | Ismaël ALLAOUI | Sohan BLONDEL | Kelyo BULENS | Laiya BLOMME BENYAHIA | Alezio PELUFFE | Lino LEFINT | Lyla MAÏZ DEMARLIÈRE | Sain JANASZEWSKI JAVED | Célyo LAMIAUX | Maël D'HAESE | Amir MERABTENE | Emna FARHAT | Farès KHARBACH | Lucie MAYENCE CATTART | Milya BEKAVAC | Elife AMAR YUCEF | Réda BELHIRET | Zayan MUSY | Lézia KAHIL | Lilya LAHYANI | Nouhe MENZER | Jörden BRASSELET | Apolline PRÉVOT PAVILLON | Méliana FONTAINE | Elliott LEDUC | Imani BIYEKLE NTSAKALA | Raul MASSAMBA | Safwân SAKI | Kimberly BOUDRY | Athénaïs BURKHARDT

Décès (du 5 janvier au 29 mars)

Raymond OVERSTEYNS | Louelhi BOUREZG | Daniel WILLIAME | Bernard COURTIN | Roland DESPREZ | Nicole HUBERT veuve WALLERAND | Jean-Marc PIERRE | Philippe NICODÈME | Roger LEROY | Paule BOUR veuve HOT | Melkheir BOUFFERACHE veuve YACOUBI | Chantal WARET épouse BAEYAERT | Micheline FOUCAUT veuve LIAGRE | Marguerite MERVEAUX | Béatrice GAUDY épouse LIÉTART | Jean-Marie FONTAINE | Saïd AMROUCHE | Marianne PILINSKI veuve RATAJCZYK | Michel LEGRAND | Ali SAIDI | Rosa ANDRIANI veuve OZDOBA | Pierre DELY | Alain MUSY | Micheline COMPAGNON veuve GUFFROY | Georgette BAUDUIN veuve DOUCHY | Erick PERIEL | Evelyne COLIN veuve MICHEL | Christiane MUSY | Jean-Claude LECOCQ | Jean-Claude WARAIN | Alice LANSIAUX veuve VANDEPUTTE | Josiane MONTIER veuve SZELAC | Gilberte MOREAU veuve DUFOUR | Marie-Thérèse BLANQUET épouse DETREZ | Francis MARQUEGNIES | Marie-Thérèse RICH | Patrick WASTIAUX | Robert DÉTOULET

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

L'appli Anzin Ma Ville vous rend service au quotidien. Elle est disponible gratuitement sur Google Play et dans l'App Store.



Vos services publics à l'heure du numérique

5 questions à...



Pierre-Michel Bernard
maire d'Anzin

“
Nos 5@ sont
surtout pour nos
habitants un gage
de qualité des
services que nous
leur proposons

”

En 2022, Anzin a une nouvelle fois reçu 5@ au label Villes internet. Que signifie pour vous cette récompense ?

Nous recevons la plus haute distinction de ce label pour la 4^e année consécutive. Quel chemin parcouru depuis notre 1^{ère} participation il y a 10 ans, récompensée par 2@ !

C'est à la fois une satisfaction, une fierté et une motivation pour continuer dans cette voie : nos arobases sont un peu comme les étoiles d'un Guide Michelin du numérique et nous tenons à les conserver ! C'est surtout pour nos habitants un gage de qualité des services que nous leur proposons.

Souvent, les habitants confondent cette distinction avec le taux de couverture du territoire par la fibre optique. Or, ce n'est pas l'idée ?

Effectivement, ce n'est pas le sujet, car la fibre est déployée par Orange, et non par la mairie. Nous avons pesé autant que nous le pouvions pour que notre ville soit desservie rapidement. Aujourd'hui, selon Orange, 90% des logements de la commune sont éligibles à la fibre ; les problèmes viennent souvent de propriétaires récalcitrants à la pose d'un boîtier sur leur façade, ce qui peut impacter leurs locataires ou leurs voisins. Les arobases, elles, récompensent ce qui est du ressort de la mairie, c'est-à-dire nos choix politiques en matière de numérique.

Quelles sont justement les actions de la ville en la matière ?

A ce jour, notre candidature au label Villes Internet recense plus de 160 actions concrètes : cela va du déploiement d'un wifi public dans certains lieux de la ville à la dématérialisation de nos échanges avec les services de l'Etat, en passant par la vente de notre matériel réformé sur webenchères, notre application « Anzin ma ville », le développement de nos réseaux sociaux, le partenariat avec Rubika qui permet à nos collégiens d'y effectuer un stage... Il y a énormément de choses !

De quelles actions êtes-vous le plus fier ?

Sans aucun doute de notre école nu-

mérique : chaque année nous investissons dans du matériel pour que les jeunes Anzinois puissent se familiariser avec des outils à la pointe et profitent de ces nouvelles façons d'apprendre. Chaque établissement est doté de tablettes, et d'écrans numériques interactifs. Il est important que l'école donne à chaque enfant les clés pour réussir dans la société de demain.

Je me réjouis également de la dématérialisation de certaines procédures. Dernièrement, de nouveaux outils ont vu le jour, comme le Portail Famille, la prise de rendez-vous en ligne pour les pièces d'identité, ou la dématérialisation des démarches d'urbanisme : les relations de nos habitants avec leur mairie se simplifient et s'accélèrent ! Toutefois, si cette modernisation des services me réjouit, je tiens à ne laisser personne au bord du chemin. C'est pourquoi nous avons créé il y a 5 ans le service Anzin'Clic, afin d'aider et de former les personnes qui ne seraient pas équipées ou pas à l'aise avec le numérique. Interrompu par la crise sanitaire, ce service reprend avec de nouveaux agents compétents et motivés, et j'en suis ravi !

Avez-vous d'autres projets numériques ?

Pour que nos conseillères numériques puissent toucher tout le monde, nous allons renforcer l'équipement de nos structures de proximité en investissant dans une trentaine de PC portables et une vingtaine de tablettes, destinés principalement à la maison Claudy de Noyette et à l'espace Parent. L'installation d'un affichage dynamique et de vidéoprojecteurs est également à l'étude dans ces structures. Nous travaillons aussi sur la mise en place d'un portail pour nos associations, à l'image de ce qui a été fait pour les familles : elles pourront y réserver des salles, du matériel, faire leurs demandes de subventions... Le numérique n'a d'intérêt que s'il simplifie le travail de nos agents et la vie de nos habitants, et nous veillerons toujours à accompagner dans ce changement ceux qui en ont le plus besoin.

2 nouvelles conseillères numériques pour Anzin'Clic

Proche des gens, ce service a dû être mis en stand-by durant la crise sanitaire. Depuis janvier, nos conseillères numériques s'organisent pour vous offrir des prestations toujours plus professionnelles et adaptées à vos besoins.



Pour Andrisoa (à gauche), Sarah (à droite) et leur responsable Zohra, « Il ne s'agit pas de faire à la place des personnes, mais de les accompagner pour qu'elles montent en compétence et deviennent autonomes dans leurs démarches ».

22

La pandémie de Covid 19 et ses confinements successifs ont révélé notre dépendance croissante au numérique. Ecole à la maison, télétravail, médecine en ligne, démarches administratives... les écrans sont devenus encore plus indispensables.

Or, selon une étude récente, près d'un quart de la population est en difficulté pour utiliser un ordinateur, une tablette, naviguer sur internet, et surtout, faire valoir ses droits à l'heure où la dématérialisation s'accélère dans les services publics. C'est ce que l'on appelle la fracture numérique, ou l'illectronisme, devenu en quelques années un nouveau facteur d'exclusion.

Dès 2017, la municipalité décidait de s'attaquer à ce phénomène sur Anzin, en créant le service Anzin'Clic : à l'époque, des binômes de jeunes en service civique se relayaient pour des missions de 10 mois.

Un service qui se professionnalise

Après une interruption de plusieurs mois due à la pandémie, un nouveau binôme a rejoint en janvier dernier la mairie d'Anzin : Andrisoa et Sarah. La première bénéficie d'un contrat PEC d'un an, la seconde d'un poste de conseillère numérique* d'une durée de 3 ans. Après une phase de diagnostic pour coller aux besoins de notre population, les 2 jeunes femmes, pilotées par Zohra Vermeersch, mettent en place leurs premiers ateliers.

Des ateliers collectifs ou individuels au plus proche des habitants

« Nous proposons des ateliers collectifs de formation aux bases de l'informatique (apprivoiser son clavier, savoir imprimer et scanner, rechercher une information sur internet,



naviguer en toute sécurité)... Les thématiques s'adapteront progressivement aux besoins émis par la population, précisent-elles. Nous pouvons également accompagner les personnes individuellement sur des problématiques particulières ou sur leurs démarches administratives : elles auront un rendez-vous en mairie, ou même à domicile si elles ont des difficultés à se déplacer. » La plupart des ateliers** seront quant à eux déclinés en mairie, à la médiathèque et dans les structures de proximité de la ville (Cyberbase, espace Parent, Maison Claudy de Noyette).

*Le recrutement de 4000 Conseillers numériques France Services est l'un des axes du Plan France Relance. Ils sont formés et entièrement financés par l'Etat.

** Voir ci-contre.

Qui sont Andrisoa et Sarah ?



Venue de Madagascar il y a 5 ans, Andrisoa, pourtant dotée d'un bon bagage numérique, a connu les difficultés des démarches administratives à son arrivée en France. Repérée pour ses compétences informatiques, elle a été formée par le Capep à l'animation numérique, puis à la médiation numérique. Ce qu'elle aime ? « Aider les gens, être à leur contact, c'est très enrichissant ».



Venue du privé, Sarah a déjà exercé en tant que chargée de mission dans un projet européen de lutte contre la fracture numérique. Son récent statut de conseillère numérique France Services lui a permis de bénéficier d'une formation financée par l'Etat. Elle aime le côté social de ses nouvelles missions, un relationnel particulier : « J'aime aider, transmettre, accompagner. C'est un métier qui a du sens. »

Les ateliers Anzin'Clic



Ateliers informatiques thématiques

- les **mardis** de 9h30 à 11h30 à Claudy de Noyette (sur inscription au 03.27.26.64.03) ;
- les **mardis** de 14h à 16h à la Cyberbase (sur inscription au 03.27.30.34.23) ;
- les **jeudis** de 14h30 à 16h30 à l'espace André Parent (sur inscription au 03.61.32.10.52)
- 1 **samedi** sur 2 (semaines impaires) de 9h30 à 12h à la médiathèque (sur inscription au 03.61.32.10.60).

Retrouvez les thématiques des ateliers sur notre site internet, ou sur les flyers à disposition en mairie, à la médiathèque et dans les structures de proximité.

Démarches administratives

- les **mercredis** de 9h30 à 12h en mairie d'Anzin ;
- les **jeudis** de 9h30 à 12h en mairie d'Anzin

Sur rendez-vous au 03.27.28.21.00
ou par mail anzinclic@ville-anzin.fr

Vos démarches facilitées grâce au Portail Famille !

Depuis un an, le Portail Famille offre un accès unique à toutes les démarches des familles, 24h/24 et 7 jours/7, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Des postes informatiques sont disponibles à l'espace Mathieu, et nos agents présents pour vous assister dans vos démarches.

« Inscrire les enfants à l'école, à la cantine, aux activités périscolaires (garderie, péri-ateliers...), aux centres de loisirs des mercredis ou des vacances scolaires, à l'école des Sports, aux stages sportifs... Toutes les activités qui tournent autour de la famille sont désormais accessibles par ce biais », se félicitent Benoit Tailleux et Jean-François Dupas, du pôle Famille Education Animation Loisirs.

Avec plus de 1000 dossiers créés depuis un an, les familles se sont bien appropriées ce service, qui vise à leur simplifier la vie. « Cela s'est fait progressivement avec une mise en place partielle il y a un an, puis un accès à la totalité des services dès la rentrée de septembre. Nous voulons tirer un coup de chapeau à nos collègues de l'accueil de l'espace Mathieu et du service Ecoles, qui ont su négocier ce virage et accompagner les familles avec patience et professionnalisme. »

Paiement en ligne et messagerie instantanée

Parmi le panel de services offerts par le Portail Famille, la réservation des activités et le paiement en ligne des factures sont largement plébiscités par les usagers, ainsi que la messagerie instantanée, qui permet d'échanger avec nos agents, mais aussi de recevoir informations et actualités : « C'est aujourd'hui le moyen de communication privilégié de la mairie vers les parents et inversement ».

Une assistance permanente à l'espace Mathieu

Vous ne disposez pas de matériel informatique, ou vous avez des difficultés avec le numérique ? Pas de souci : des postes informatiques sont disponibles à l'espace Mathieu, et nos agents présents pour vous assister dans vos démarches.

Vos autorisations d'urbanisme en version « démat' »

Grâce au GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme), vous n'avez plus à vous déplacer en mairie.

Certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable de travaux, permis de démolir, autorisation de travaux... Désormais, faites vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne grâce au GNAU !

Ce service vous permet de déposer votre dossier à tout moment, et de suivre en direct son avancement. Finis les déplacements en mairie ou à la poste, les multiples photocopies ; vive le gain de temps et les économies !

A noter que le dépôt sous format papier sera toujours possible et encore obligatoire pour certains dossiers.

■ **Pour tout renseignement**, n'hésitez pas à contacter le service Aménagement du territoire - Habitat - Urbanisme | Foncier au 03.27.28.21.22.



Retrouvez ce nouveau service sur : <https://gnau.valenciennes-metropole.fr>

Carte d'identité, passeport... prenez rendez-vous en ligne sur anzin.fr !

anzin
ma ville

Mairie d'Anzin

Mairie d'Anzin > Carte d'identité + passeport > 1 personne > Anzin

Pré-demande

Pour un rendez-vous plus rapide et plus efficace il est vivement recommandé d'avoir fait sa pré-demande en ligne sur le site ants.gouv.fr.

Je clique pour faire ma pré-demande sur ants.gouv.fr

Mes pré-demandes sont faites, voici les numéros

Valider les numéros

Je n'arrive pas à faire ma pré-demande et veux quand même prendre rendez-vous

Propulsé par SynBird

Prendre rendez-vous pour faire vos titres d'identité ou pour les récupérer en mairie d'Anzin : rien de plus simple ! Synbird, notre nouveau service numérique de prise de rendez-vous, vous propose toutes les plages disponibles dans les prochaines semaines.

1 : Vous faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>) ;

2 : Vous imprimez le récapitulatif de la pré-demande ou vous notez le numéro de pré-demande ;

3 : Vous allez sur le site synbird pour prendre rendez-vous (voir le lien ci-dessous ; ce lien est également accessible sur la page d'accueil notre site internet anzin.fr / En 1 clic / Carte d'identité, passeport).

Lors de votre rendez-vous, n'oubliez pas de vous munir de vos pièces justificatives.

Pour récupérer vos pièces d'identité : vous recevrez une notification par SMS dès qu'elles seront disponibles en mairie d'Anzin. Là encore, vous pouvez prendre rendez-vous sur synbird en cliquant sur « Remise de titre ».

Il suffit de suivre le guide :

www.synbird.com/59410-anzin-mairie-danzin
Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, il est toujours possible de prendre rendez-vous par téléphone au 03.27.28.21.00.

▪ **Pour tout autre renseignement**, envoyez un mail à cette adresse : kburet@ville-anzin.fr

25

ANZIN

pour vous, sur le web :

- anzin.fr
- facebook : [villeanzin](https://www.facebook.com/villeanzin)
- instagram : [@villeanzin](https://www.instagram.com/@villeanzin)
- linkedin : [Ville d'Anzin](https://www.linkedin.com/company/Ville-d-Anzin)

et sur l'Appli mobile :

anzin ma ville

disponible sur

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Use Mine d'énergie

Rentrée scolaire 2022

Dates des inscriptions dans les écoles

Si votre enfant entre pour la 1^{re} fois en maternelle ou en CP, il est encore temps de l'inscrire à l'école.



ville d'Anzin

Portail Famille

QR Code portail famille



Pour cela, il vous suffit de remplir une fiche de renseignement disponible sur portailfamille.ville-anzin.fr, sur demande par mail à ecoles@villes-anzin.fr ou en vous rendant en mairie. Une fois cette fiche retournée, un récépissé vous sera fourni. Vous pourrez alors finaliser

l'inscription auprès de votre établissement scolaire.

Lors de l'inscription auprès de votre école, vous devrez vous munir : du récépissé, du carnet de santé de l'enfant, de votre livret de famille et, s'il s'agit d'une 1^{re} inscription, d'un certificat médical.

Dates d'inscriptions :

Ecole maternelle Galliéni

17 rue Galliéni
Téléphone : 03.27.29.03.61
Les lundis :

- 25/04/2022 de 13h30 à 16h
- 02/05/2022 de 9h00 à 11h30
- 09/05/2022 de 13h30 à 16h

Ecole élémentaire Jean Jaurès

274 rue Jean Jaurès
Sur rendez-vous au 03.27.41.18.21

Ecole maternelle Jean Jaurès

274 rue Jean Jaurès
Sur rendez-vous au 03.27.29.03.76

Groupe scolaire Gilliard-Voltaire

20 rue des Martyrs
Sur rendez-vous au 03.27.30.21.35

Groupe scolaire De Gaulle

Place du Général de Gaulle
Tous les lundis sur rendez-vous au
03.27.29.01.14

Pour les enfants qui passent au CP et qui étaient scolarisés à l'école maternelle De Gaulle (anciennement Tavernier), l'inscription se fera automatiquement.

Groupe scolaire Carpeaux

1 rue Lucien Jonas
Sur rendez-vous au 03.27.41.19.00

Ecole Maternelle du Mont d'Anzin

28 rue de Raismes
Lundi 25 avril - sur rendez-vous au
09.64.40.10.26

Temps périscolaires

Les inscriptions à la garderie du matin ou du soir, à la cantine, aux accueils de loisirs, etc. se font sur votre portail famille. Si votre situation a évolué, pensez à mettre à jour vos informations personnelles (justificatif de la CAF, coordonnées...).

Vous n'avez pas encore de compte ? Si votre enfant est scolarisé pour la 1^{re} fois à Anzin, vous devez demander vos identifiants en contactant l'espace Mathieu au 03.27.28.21.54.

Demande de dérogation, attestation de garde...

Téléchargez les documents utiles à votre inscription sur anzin.fr, ou sur votre portail famille, rubrique « mes documents ».

Allô, M. le Maire ?

Chaque jeudi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**



Environnement

L'enherbement des allées se poursuit, pour des cimetières plus nature

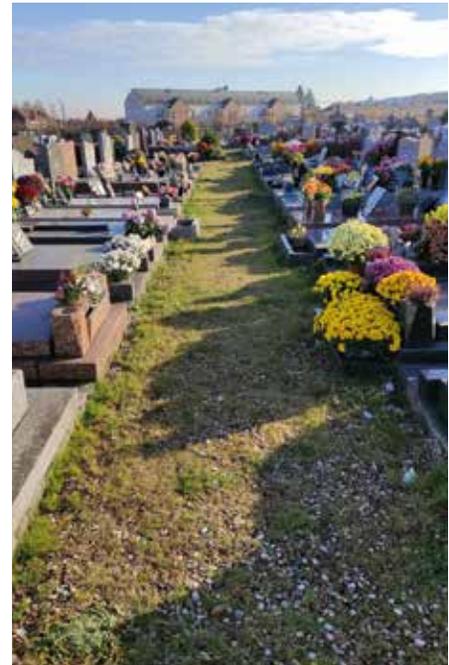
Pour appliquer le « zéro phyto » dans les cimetières, l'engazonnement des allées va se généraliser.

Dès le 1^{er} juillet 2022, la loi Labbé interdira l'utilisation des produits phytosanitaires dans les cimetières. Pour se préparer à l'entrée en vigueur de celle-ci, la ville d'Anzin a expérimenté dès 2021 l'enherbement d'allées dans le cimetière du centre.

Pour ce faire, une variété de gazon adaptée a été sélectionnée : à pousse lente, elle demande peu de tontes et s'enracine bien dans le substrat des allées. Suite à cet essai concluant, ce mode de gestion sera progressivement généralisé à l'ensemble du cimetière centre, ainsi qu'à celui de la Bleuse Borne.

De nombreux avantages

La végétalisation des allées de nos cimetières présente de nombreux atouts, à différents niveaux. Tout en répondant à une nécessité de se conformer à la loi, cette solution est adaptée aux moyens humains dont dispose la ville pour l'entretien des espaces urbains. Pour le visiteur, elle représente un attrait esthétique dans un endroit jusqu'alors dominé par le minéral. Enfin, la présence de végétaux au sein de ces lieux de recueillement est également favorable à la biodiversité et favorise l'infiltration des eaux pluviales dans le sol.



Biodiversité

1500 arbres plantés par les Anzinois

La ville a participé à l'action « 1 million d'arbres en Hauts-de-France » lancée par la Région.



En janvier, les Anzinois ont retroussé leurs manches pour créer une micro-forêt, sur une surface de 500 m² située rue du 8 mai 1945. Accompagnés par l'entreprise BeeForest et notre service Espaces urbains, écoliers, élus et habitants se sont ainsi relayés durant une semaine pour donner vie à 2 îlots de forêt urbaine, 2 poumons qui pourront accueillir la biodiversité tout en apportant ombre et fraîcheur en période de fortes chaleurs. Un moyen efficace de lutter contre les effets du changement climatique qui, en plus, vient structurer cet espace en lui donnant un attrait paysager.

Les jeunes Anzinois agissent pour le climat

Dans le cadre de cette action, les élèves des écoles de la ville qui ont participé au chantier de plantation ont également pu profiter d'ateliers animés par BeeForest : comment pousse un arbre ? Qu'est-ce qu'un écosystème ? Comment protéger notre planète ? Autant de questions de 1^{er} plan pour celles et ceux qui feront et vivront la ville de demain.

Travaux

Le point sur les chantiers en cours ou à venir

■ D'importants travaux cet été dans la rue du soldat Beaulieu

De juin à septembre, le département du Nord va entreprendre d'importants travaux à hauteur du pont de la rue du soldat Beaulieu. Ces travaux consisteront à refaire entièrement l'étanchéité du pont ainsi que la chaussée. Notons qu'une voie cyclable sera aménagée.

Durant 4 mois, la circulation sera impactée : en juin et septembre, elle sera alternée au niveau du pont ; en juillet-août,

la route sera fermée à toute circulation.

De son côté, la ville profitera de cette fermeture estivale pour aménager un nouvel accès à la place Roger Salengro depuis la rue du soldat Beaulieu grâce à l'installation d'une voie de délestage (un « tourne à gauche »), qui permettra de fluidifier et de sécuriser la circulation.



Un tourne à gauche sera aménagé à ce carrefour.



La circulation sur le pont sera alternée en juin et septembre, et fermée en juillet-août.

■ La rue des Anciens Combattants a été refaite



La voirie dans cette rue nécessitait d'être remise à neuf : durant la dernière semaine d'avril, les parties abîmées ont été grattées, les trous comblés, et une nouvelle couche de roulement a été posée.

■ Ecole maternelle De Gaulle : le chantier avance bien !

Les travaux de l'ex- école Tavernier se poursuivent : les enduits extérieurs ont été posés, les peintures intérieures également, et l'aménagement des salles de classe est en cours. La future micro-cantine va prendre forme dans les semaines à venir.

A ce rythme, la livraison du chantier se fera dans les temps et les élèves pourront découvrir leur nouvelle école en septembre !



▪ Ecole du Centre : les travaux débiteront cet été

Ça y est : le collège Jules Ferry est entièrement démoli ! Les travaux de la nouvelle école du Centre pourront débuter en juin, avec pour objectif d'accueillir les 300 élèves de l'école Gilliard-Voltaire dès la rentrée de septembre 2023. Les riverains de la rue Jules Ferry et de la place Constant



Le collège Jules Ferry a fait place nette.

Moyaux ont découvert le projet lors d'une réunion publique organisée le 25 mars dernier. M. le Maire a pu les rassurer sur les questions de circulation, de stationnement ou encore de sécurité, qui ont été entièrement repensées dès la phase de conception de ce nouvel établissement.



Une réunion publique était organisée en mars pour les riverains.

▪ Votre mairie se refait une beauté

Depuis mars, la ville a engagé d'importants travaux visant à améliorer la performance énergétique de l'Hôtel de Ville. En partie subventionnés par l'Etat et par Valenciennes Métropole, ces travaux, d'une durée de 4 mois (jusqu'à fin juillet), concernent la partie la plus récente du bâtiment. Ils consistent à refaire l'isolation de la toiture, à remplacer toutes les menuiseries, et à isoler les murs par l'extérieur

avant la pose d'un bardage. A plus long terme, pour des raisons esthétiques et pour leur apport de fraîcheur, des plantes grimpantes agrémenteront la façade. Avec une participation à hauteur de 195 400€ (soit 35% du montant des travaux), votre ville investit pour limiter son impact environnemental et améliorer le confort de ses usagers.



▪ Salle de musculation et de fitness : les travaux commencent

L'installation du chantier est en cours : après quelques mois de travaux, le complexe Michel Bernard accueillera ce nouvel équipement. L'objectif étant qu'avant la fin de l'année, les associations comme les habitants puissent y avoir accès.

Inclusion

L'Atelier bleu, 1^{er} atelier inclusif municipal en France

Début mars, l'Atelier bleu était présent au salon Aspie days organisé à Arras par l'Ass des as (association des personnes Asperger du Nord et du Pas-de-Calais).



Notre atelier de bande dessinée et manga a attiré l'attention de plusieurs acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'inclusion. Parmi ces rencontres, certaines personnes ont tenu à être présentes à Anzin le 2 avril, Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, pour le vernissage de la nouvelle exposition de l'Atelier bleu. La ville a ainsi pu compter sur la présence et le soutien du SESSAD, de l'Ass des As et du Centre ressources autismes Nord-Pas de Calais. « Cette reconnaissance de la politique que nous menons en matière d'inclusion est encourageante », affirme Isabelle Asselin, adjointe à la Petite Enfance, au Numérique et au Handicap.

Avec sa devise « l'art pour tous, tous pour l'art », l'Atelier bleu est en effet la 1^{re} initiative de ce type impulsée par une municipalité. Ouvert à tous les enfants, il propose un accueil adapté aux enfants neuro-atypiques. Natacha Kolacinski et Camille Detrivière, 2 artistes, animent les ateliers ; Christelle Clabec, psychologue spécialiste des troubles autistiques, reçoit et conseille les familles lors de « cafés bleus », et Laëtitia Gilles, médiatrice scolaire, établit le lien avec les équipes enseignantes et les parents. A l'écoute de chaque enfant, leur objectif est de contribuer à son bien-être en décelant ses besoins spécifiques pour favoriser son inclusion dans le milieu scolaire, et plus généralement dans la société.



Coups de cœur médiathèque

Venez jouer en famille ou entre amis !

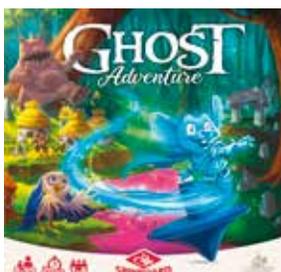
La médiathèque vous propose un large panel de jeux de société, que ce soit pour les tout-petits ou les (beaucoup) plus grands. Prochainement, vous pourrez même les emmener à la maison !



■ **Pas vu pas pris** (à partir de 8 ans - 2-4 joueurs - moins de 30 min)
Bougez les meubles pour préparer des cachettes et faire avancer vos fantômes vers la sortie. Chacun votre tour, regardez par la serrure pour repérer les fantômes des adversaires.



■ **Marie Magique** (à partir de 3 ans | 2-5 joueurs | 15 min)
Aidez Marie à s'habiller en retrouvant un maximum de vêtements enchantés. Si les vêtements sont enchantés, ils se colleront à Marie comme par magie !



■ **Ghost Adventure** (à partir de 8 ans - 1-4 joueurs - 20 min)
Ghost Adventure est un jeu coopératif qui se joue debout. Les joueurs se relaient pour réaliser ensemble des missions.



■ **Magic Fold** (à partir de 7 ans - 2-4 joueurs | de 30 min à 1h)
Participez à une course de tapis volants à travers le désert en direction du Palais volant. Pliez votre tapis pour réaliser les combinaisons et évitez les pièges de vos adversaires. Que la course magique commence !



Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

Le premier trimestre 2022 restera longtemps dans nos mémoires.

Dans un contexte sanitaire toujours préoccupant malgré la levée d'un grand nombre de restrictions, c'est une guerre à notre porte qui est déclarée **contre nos amis Ukrainiens**.

Toujours solidaires, les habitants ont été nombreux à se porter volontaires pour accueillir des familles et déposer des quantités impressionnantes de biens à destination des populations en souffrance.

Votre équipe de la majorité municipale a immédiatement pris la décision d'apporter sa contribution en mettant en œuvre également divers soutiens et en sollicitant tous ses partenaires.

Pour autant, et fort heureusement, les activités sont toutes de retour. Le premier **thé dansant du Printemps** a été une réelle réussite. Nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une belle après-midi festive, les sourires sur les visages l'attestaient. Vivement le second !

Avec les classes de neige, nos petits ont pu profiter de l'air vivifiant de la montagne.

L'Atelier Bleu, véritable réussite Anzinoise, a été **mis à l'honneur hors de la ville**, à Arras lors des Asprie Days, et plus récemment à la médiathèque d'Anzin pour la Journée mon-

diale de sensibilisation à l'autisme. **Bravo à toute l'équipe mobilisée sur ce projet inclusif**.

Toujours sous l'impact de vos élus, **Anzin se transforme et se modernise** encore plus. Ainsi, la **friche Ford-Daubresse** verra un projet attendu de logements avec revalorisation de l'avenue Anatole France, porte d'entrée de notre ville, courant 2023. En ce qui concerne le logement, **les travaux avancent vite pour les programmes de Valmont et de la Cour Duterne**. Les échanges avec les bailleurs sont permanents afin de permettre à nos Anzinois d'accéder à ces très beaux programmes locatifs.

Le collège Jules Ferry n'est plus. C'est avec nostalgie que les habitants ont suivi la déconstruction de celui-ci ; qu'ils soient rassurés, sur le même site, une **magnifique école verra prochainement le jour**.

Les beaux jours approchant, c'est un **véritable programme festif qui se profile** : Jardinades, Fête foraine, Fête de la musique, nouvelle Fête à Marcel, Braderies et Carnaval... autant de moments durant lesquels les difficultés de nos habitants seront quelque peu adoucies.

Le calendrier électoral est riche cette année, avec les deux tours des élections présidentielles et les élections législatives ; rappelons que le vote est le meilleur moyen de s'exprimer, c'est aussi un devoir citoyen, s'en priver est contre-productif.

Allez voter !

Le groupe UNIS POUR REUSSIR vous souhaite un printemps radieux.



Va-t-on sur une augmentation des impôts à ANZIN ?

Le 21 mars s'est tenu le conseil municipal et les nouvelles ne sont pas bonnes.

Comme notre groupe l'avait prédit au mois de décembre 2021 (CF vidéo du Conseil Municipal), nous avons refusé de voter le budget primitif suite à l'intervention de M. JAMJAM qui alertait la majorité sur l'approximation de son budget.

En effet notre crainte est que financièrement notre ville est fragile en tout point, autant sur le financement de la masse salariale que sur les différents investissements qui ne tiennent que sur les dotations notamment :

- La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) réservée par l'État aux communes en difficultés. Elle bénéficie aux villes dont les ressources ne permettent pas de couvrir l'ampleur des charges auxquelles elles sont confrontées.
- La dotation de la politique de la ville (DPV) pour les communes particulièrement défavorisées et présentant des dysfonctionnements urbains.

Nous n'avons pas la réponse sur la DSU, cependant sur l'en-

semble des projets de la majorité (Micro-cantine Gallieni, maison des solidarités, réhabilitation DE GAULLE et école du centre), nous avons environ 750 000 euros de moins en dotation de politique de la ville (DPV) alors que le maire nous annonce que la ville a reçu plus de 80% des subventions. Or d'après nos calculs, et on vous laisse vérifier, nous ne sommes en réalité qu'à 56%.

Certaines questions se posent :

Comment équilibrer cette différence de plus de 750 000 euros ?

La majorité doit-elle revoir certains projets à la baisse ?

La majorité va-t-elle augmenter nos impôts ?

Nous savons qu'il existe une autre voie, il est temps de revoir la politique de notre ville qui dépend trop des dotations. Il est temps de changer les méthodes de travail, il est temps de commencer à créer des richesses et ne pas attendre l'état.

Car vu la conjoncture mondiale (guerre en Ukraine), vu la crise sanitaire que nous traversons encore, les différentes dotations ne cesseront de diminuer.

Le 10 et 24 avril prochain les deux tours de l'élection présidentielle auront lieu, en France et donc à Anzin. Voter est un droit, il est important de faire entendre sa voix.

Restant à votre écoute dans nos rues et au 07 66 43 94 59.



ANZIN

du 20 au 22 mai

JARDINADES

parc du château Dampierre

- | | | |
|-----------------------|---|----------------------|
| Spectacle de rapaces | • | Produits de la ferme |
| Développement durable | • | Théâtre et Jonglerie |
| Ferme pédagogique | • | Balades à poney |
| Fruits et légumes | • | Exposants |
| Insectes exotiques | • | Ateliers |
| Fleurs et plantes | • | Restauration |

